PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Réunion du : **à :**	**Mardi 13 octobre 2026** **10h30**
Présidence :	**M. Jacky BOUZIER**
Présents :	**Mme Maryline DERON** **M. Roger GALLET**
Excusés :	**Mme Françoise LE DENMAT** **MM. Jean-Louis GUIONNET, Jean-Paul GOUPY et Jean-Claude JOJON**
Assiste :	**M. Jérôme GARCIA, Responsable juridique de la LCVLF**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL
13 rue Paul Langevin – 45100 Orléans

Cette séance de la Commission se déroule au moyen d'un dispositif de visioconférence.

Sont rappelées les prérogatives de cette Commission :

« Une Commission de Surveillance des Opérations Électorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la Fédération, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.
Elle a compétence pour :
- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »

Ce préambule étant rappelé, la Commission passe à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

- l'examen de la candidature en qualité de membre « Licenciée » au sein du Comité de Direction de la Ligue,
- l'examen des candidatures complémentaires aux postes de « Président de District » composant la délégation représentant les clubs à statut amateur et les clubs à statut professionnel F.F.F. à l'Assemblée Fédérale,
- l'examen des candidatures à l'élection du représentant (et son suppléant) par tranche de 50 000 licences, membre de la délégation représentant les clubs à statut amateur et les clubs à statut professionnel F.F.F. à l'Assemblée Fédérale, pour la saison sportive 2026/2027.

Sont rappelées les dispositions des articles 4, 10 et 11 des Statuts de la F.F.F. relatives :

- aux principes généraux pour les élections,
- aux modalités d'élection des délégués représentant les clubs à statut amateur à l'Assemblée Fédérale,
- à la composition du Comité de Direction de la Ligue Centre-Val de Loire de Football,
- aux conditions d'éligibilité,
- aux conditions particulières d'éligibilité,
- à l'élection / la vacance,
- à la déclaration de candidature.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire de Football étant programmée le 6 novembre 2026, il convient de retenir la date du 7 octobre 2026 comme date limite d'envoi par courrier électronique (csoe@centre.fff.fr) de la déclaration de candidature de chaque candidat.

I/ Election d'un membre au Comité de Direction de la Ligue Centre-Val de Loire de Football - Mandature 2024/2028

La Commission,

Jugeant en premier et dernier ressort,

Considérant que Mme Fatima BALSA a présenté sa démission du Comité de Direction de la Ligue, au sein duquel elle occupait le poste de membre « Licenciée » ;

Considérant qu'en vertu de l'article 13.3.3 des Statuts de la Ligue Centre-Val de Loire de Football, *« En cas de vacance d'un siège, le Président de la Ligue propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par [lesdits] statuts […] le remplaçant d'un membre du Comité de Direction élu au titre d'arbitre, d'éducateur, de femme ou de médecin doit remplir les conditions particulières d'éligibilité du poste concerné. »*

Considérant que le Président de la Ligue propose Mme Elodie ANDRE au titre de membre « Licenciée » au sein du Comité de Direction.

Considérant qu'il y a donc lieu de vérifier si Mme Elodie ANDRE remplit les conditions, tant générales que particulières, d'éligibilité ;

A. <u>Vérification des conditions d'éligibilité</u>

Considérant que la Commission constate que Mme Elodie ANDRE remplit les conditions générales d'éligibilité telles que définies à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. ;

Par ces motifs,

- **Constate que les conditions d'éligibilité sont remplies et déclare recevable la candidature ci-avant présentée.**

II/ Election des délégués représentant les clubs à statut amateur et les clubs à statut professionnel F.F.F. à l'Assemblée Fédérale

La Commission,

Jugeant en premier et dernier ressort,

Étant préalablement exposé ce qui suit :

En vertu de l'article 10 des Statuts de la F.F.F., sont candidats à cette élection :

- le Président de la Ligue régionale, ou son suppléant (membre du Bureau de la Ligue) ;
- le Président Délégué de la Ligue régionale, ou son suppléant (membre du Bureau de la Ligue), uniquement pour les Ligues de 50 000 licences ou plus ;
- le Président de chaque District, ou son suppléant (membre du Bureau du District) ;
- un délégué (ou son suppléant) par tranche de 50 000 licences ;
- un délégué (ou son suppléant) des clubs participant aux championnats professionnels F.F.F. ou aux championnats nationaux seniors libres, élu parmi les Présidents ou les membres du bureau des clubs participant à ces championnats selon des modalités définies aux statuts des Ligues régionales. Il doit être membre d'un club à statut professionnel F.F.F. ou à statut amateur.

Considérant que l'article 11 de ces mêmes Statuts précise que le délégué par tranche de 50 000 licences et son suppléant sont élus pour un mandat d'une saison ;

Considérant que dans sa séance du 25 octobre 2024, l'Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire a déjà procédé à l'élection de cette délégation pour la mandature 2024/2028* et qu'ont d'ores-et-déjà été élus:

- le Président de la Ligue et son suppléant,
- le Président Délégué de la Ligue et son suppléant,
- les Présidents des Districts du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret et leur suppléant,
- un délégué des clubs participant aux championnats professionnels F.F.F. ou aux championnats nationaux seniors libres, élu parmi les Présidents ou les membres du bureau des clubs participant à ces championnats

Considérant qu'au cours de cette même séance, l'Assemblée Générale de la Ligue Centre-Val de Loire a également procédé à l'élection du délégué par tranche de 50 000 licences et de son suppléant, pour la saison sportive 2024/2025 ;

Considérant que dans sa séance du 18 juin 2026, l'Assemblée Générale du District d'Indre-et-Loire a élu M. Christophe BROSSARD en qualité de Président du District, en remplacement de M. Philippe GALLE ayant démissionné de cette fonction ;

Considérant que dans sa séance du 20 juin 2026, l'Assemblée Générale du District du Cher a élu M. Johan MICHOUX en qualité de Président du District, en remplacement de M. Marc TERMINET ayant démissionné de cette fonction ;

Considérant qu'il y a donc lieu, désormais, de procéder à l'élection du Binôme « Président du District d'Indre-et-Loire » et du Binôme « Président du District du Cher » pour la durée restante de la mandature 2024/2028, ainsi que du délégué par tranche de 50 000 licences et de son suppléant pour la saison sportive 2026/2027 ;

B. <u>Etude de la recevabilité des candidatures</u>

Considérant que la Ligue a reçu les candidatures suivantes :

❖ <u>Districts composant la Ligue Centre-Val de Loire de Football</u>

- **Binôme « Président du District d'Indre-et-Loire » :** M. Christophe BROSSARD (Candidat titulaire) et M. Gilles MICHAU (Candidat suppléant) - Candidature par courriel envoyée le 8 octobre 2026,
- **Binôme « Président du District du Cher » :** M. Johan MICHOUX (Candidat titulaire) et M. Paul HERRERO (Candidat suppléant) - Candidature par courriel envoyée le 3 octobre 2026,

❖ <u>« Délégué par tranche de 50 000 licences »</u>

- **Binôme « Délégué par tranche de 50 000 licences » :** M. Patrick BASTGEN (Candidat titulaire) et Mme Béatrice SIMON (Candidate suppléante) - Candidature par courriel envoyée le 4 septembre 2026.

Considérant que la candidature du Binôme « Président du District d'Indre-et-Loire » n'a pas été adressée dans le respect des conditions prévues à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., puisqu'elle a été transmise le 8 octobre 2026, soit moins de 30 jours avant la date de l'élection ;

* Le représentant des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres est élu pour 4 ans, sauf si son club n'est plus engagé dans un tel championnat avant la fin du mandat.

Considérant que les candidatures pour des Binômes « Président du District du Cher » et « Délégué par tranche de 50 000 licences » ont été adressées dans le respect des conditions prévues à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., c'est-à-dire 30 jours au moins avant la date de l'élection ;

Considérant qu'il n'y a donc lieu de vérifier le respect des conditions d'éligibilité que des seules candidatures reçues pour les Binômes « Président du District du Cher » et « Délégué par tranche de 50 000 licences » ;

C. <u>Vérification des conditions d'éligibilité</u>

Considérant que les candidats aux Binômes « Président du District du Cher » et « Délégué par tranche de 50 000 licences » remplissent les conditions générales d'éligibilité définies à l'article 4 des Statuts de la F.F.F ;

Par ces motifs,

- **Déclare irrecevable la candidature du Binôme « Président du District d'Indre-et-Loire ».**
- **Déclare recevables les candidatures reçues pour les Binômes « Président du District du Cher » et « Délégué par tranche de 50 000 licences ».**

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Orléans - 44, Rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans Cedex 1 - dans le ressort duquel se situe le siège social de la Ligue Centre-Val de Loire à la date de ces décisions, dans le délai de cinq ans à compter de sa notification, sous réserve, en application des dispositions des articles R.141-5 et suivants du code du sport, de la saisine préalable obligatoire de la Conférence des conciliateurs du Comité national olympique et sportif français, dans le délai de quinze jours à compter de cette même notification.

III/ Calcul du nombre de voix attribué aux clubs/délégués représentant les districts lors de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2026

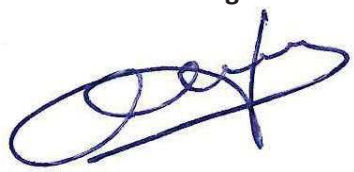
La Commission, après en avoir pris connaissance, valide le tableau récapitulatif du nombre de voix attribué à chaque club de Ligue et à chaque délégué représentant les clubs de District, pour l'Assemblée Générale de la Ligue qui se déroulera le 6 novembre 2026 (cf. Annexe 1).

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président de la Commission
Jacky BOUZIER



Le Secrétaire de séance
Roger GALLET



LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL

Clubs convoqués aux Assemblées Générales

SAISON 2026/2027

Annexe n° 1

Centre de gestion	Numéro	Nom du club	Ville	Nom abrégé	Compétition	Licences 25/26	Voix
DISTRICT LOIRET	504891	U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL	ORLEANS	L3	Ligue 3	584	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	554357	UNION FOOT DE TOURAINE	BALLAN MIRE	N1	National 1	925	30
DISTRICT CHER	560729	BOURGES FOOTBALL CLUB	BOURGES	N1	National 1	648	30
DISTRICT INDRE	500098	LA BERRICHONNE DE CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	N1	National 1	540	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	504926	F. C. DE MONTLOUIS	MONTLOUIS SUR LOIRE	N1	National 1	385	20
DISTRICT LOIRET	548861	ST. PRYVE ST HILAIRE F.C.	ST PRYVE ST MESMIN	N1	National 1	438	25
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	580508	AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS	AVOINE	N2	National 2	440	25
DISTRICT LOIR ET CHER	548235	BLOIS F. 41	BLOIS	N2	National 2	677	30
DISTRICT EURE-ET-LOIR	582560	C'CHARTRES FOOTBALL	CHARTRES	N2	National 2	722	30
DISTRICT LOIR ET CHER	500338	SOLOGNE FOOT ROMORANTIN 41	ROMORANTIN LANTHENAY	N2	National 2	742	30
DISTRICT LOIRET	524180	F.C. ST. JEAN LE BLANC	ST JEAN LE BLANC	N2	National 2	376	20
DISTRICT CHER	581331	VIERZON F. C.	VIERZON	N2	National 2	540	30
DISTRICT CHER	514340	ESPE.S. DU MOULON BOURGES	BOURGES	R1	Régional 1	360	20
DISTRICT LOIRET	505379	U.S. CHATEAUNEUF S/LOIRE	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	R1	Régional 1	342	15
DISTRICT EURE-ET-LOIR	542198	F.C. DROUAIS DREUX	DREUX	R1	Régional 1	516	30
DISTRICT LOIRET	525701	CERC.ML POST.SCOL.J FERRY FLEURY	FLEURY LES AUBRAIS	R1	Régional 1	677	30
DISTRICT CHER	527177	O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE	MEHUN SUR YEVRE	R1	Régional 1	242	9
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	512279	U.S. MONNAIE	MONNAIE	R1	Régional 1	459	30
DISTRICT LOIRET	524215	SARAN FOOTBALL CLUB	SARAN	R1	Régional 1	626	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	511543	ET. BLEUE ST. CYR S/LOIRE	ST CYR SUR LOIRE	R1	Régional 1	579	30
DISTRICT LOIRET	524970	STE MLE O.C. ST. JEAN BRAYE	ST JEAN DE BRAYE	R1	Régional 1	461	30
DISTRICT LOIR ET CHER	520950	VINEUIL SP.	VINEUIL	R1	Régional 1	495	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	500358	A.C. AMBOISIEN AMBOISE	AMBOISE	R2	Régional 2	424	25
DISTRICT LOIRET	511828	J3 SP. AMILLY	AMILLY	R2	Régional 2	468	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	500386	SP.C. AZAY LE RIDEAU /CHEILLE	AZAY LE RIDEAU	R2	Régional 2	482	30
DISTRICT LOIR ET CHER	504966	A.S. CONTRES	CONTRES	R2	Régional 2	290	11
DISTRICT LOIRET	528298	F.C. ML INGRE	INGRE	R2	Régional 2	582	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	534021	U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOUR	JOUE LES TOURS	R2	Régional 2	318	15
DISTRICT INDRE	504874	U.S. LE BLANC	LE BLANC	R2	Régional 2	301	15
DISTRICT LOIRET	516385	S. C. MALESHERBOIS FOOTBALL	LE MALESHERBOIS	R2	Régional 2	353	20
DISTRICT EURE-ET-LOIR	504919	ENT.S. MAINTENON PIERRES F.	MAINTENON	R2	Régional 2	356	20
DISTRICT EURE-ET-LOIR	516125	C.S. MAINVILLIERS FOOTBALL	MAINVILLIERS	R2	Régional 2	522	30
DISTRICT LOIRET	500113	U.S. MUNICIPALE MONTARGIS FOOTBALL	MONTARGIS	R2	Régional 2	470	30
DISTRICT LOIRET	518551	U.S. MLE OLIVET	OLIVET	R2	Régional 2	396	20
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	582284	LE RICHELAIS FOOT	RICHELIEU	R2	Régional 2	193	7
DISTRICT CHER	505015	F.C. ST. DOULCHARD	ST DOULCHARD	R2	Régional 2	438	25
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	522955	ACP TOURS	TOURS	R2	Régional 2	302	15
DISTRICT CHER	519060	ETOILE SPORTIVE TROUY	TROUY	R2	Régional 2	336	15
DISTRICT INDRE	504876	U. S. ARGENTON LE PECHEREAU	ARGENTON SUR CREUSE	R3AB	Régional 3	265	11
DISTRICT CHER	524968	A.S. DES PORTUGAIS BOURGES	BOURGES	R3AB	Régional 3	333	15
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	505083	ENT.S. BOURGUEIL	BOURGUEIL	R3AB	Régional 3	192	7
DISTRICT CHER	517324	A.S. CHAPELLOISE	CHAPELLE ST URSIN (LA)	R3AB	Régional 3	321	15
DISTRICT INDRE	522503	ENT. G.C. TOUVENT CHATEAUROUX	CHATEAUROUX	R3AB	Régional 3	400	20
DISTRICT INDRE	504896	F.C. DEOLOIS DEOLS	DEOLS	R3AB	Régional 3	370	20
DISTRICT INDRE	513277	U.S. LE POINCONNET	LE POINCONNET	R3AB	Régional 3	363	20
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	504934	LOCHES A.C.	LOCHES	R3AB	Régional 3	321	15
DISTRICT CHER	512286	SP.C. MASSAY	MASSAY	R3AB	Régional 3	157	7
DISTRICT INDRE	525435	U.S. MONTGIVRAY	MONTGIVRAY	R3AB	Régional 3	257	11
DISTRICT LOIR ET CHER	504886	C.AM. MONTRICHARD	MONTRICHARD	R3AB	Régional 3	307	15
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	511976	A.S. MONTS	MONTS	R3AB	Régional 3	416	25
DISTRICT LOIRET	513055	C. DEPORT ESPAGNOL ORLEANS	ORLEANS	R3AB	Régional 3	345	15
DISTRICT INDRE	505033	ET.S. POULAINES	POULAINES	R3AB	Régional 3	117	5
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	548238	U.S. YZEURES PREUILLY	PREUILLY SUR CLAISE	R3AB	Régional 3	121	5
DISTRICT INDRE	505293	U.S. REUILLY	REUILLY	R3AB	Régional 3	244	9
DISTRICT LOIR ET CHER	527929	F.C. DES PORTUGAIS SELLES S/CHER	SELLES SUR CHER	R3AB	Régional 3	135	5
DISTRICT CHER	564660	F.C. SAINT-AMAND ORVAL	ST AMAND MONTROND	R3AB	Régional 3	405	25
DISTRICT CHER	511286	A.S. ST. GERMAIN DU PUY	ST GERMAIN DU PUY	R3AB	Régional 3	346	15
DISTRICT INDRE	504885	SP.C. VATAN	VATAN	R3AB	Régional 3	254	11
DISTRICT LOIRET	560105	AVANT GARDE BOIGNY CHECY MARDIE	BOIGNY SUR BIONNE	R3CD	Régional 3	606	30
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	520240	CHAMBRAY F.C.	CHAMBRAY LES TOURS	R3CD	Régional 3	331	15
DISTRICT LOIR ET CHER	514336	U.S. CHITENAY CELLETTES	CHITENAY	R3CD	Régional 3	288	11
DISTRICT EURE-ET-LOIR	548860	DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN	DAMMARIE	R3CD	Régional 3	367	20
DISTRICT EURE-ET-LOIR	534014	A. CLUB SPORTIF DREUX DE FOOTBALL	DREUX	R3CD	Régional 3	135	5
DISTRICT EURE-ET-LOIR	505133	AM. DE LUCE FOOTBALL	LUCE	R3CD	Régional 3	313	15
DISTRICT EURE-ET-LOIR	505161	LUISANT A.C.	LUISANT	R3CD	Régional 3	315	15
DISTRICT LOIR ET CHER	504856	U.S. MER	MER	R3CD	Régional 3	412	25
DISTRICT LOIRET	526955	ENT. NANCRAY CHAMBON NIBELLE	NANCRAY SUR RIMARDE	R3CD	Régional 3	326	15
DISTRICT LOIRET	505347	NEUVILLE SPORTS	NEUVILLE AUX BOIS	R3CD	Régional 3	299	11
DISTRICT EURE-ET-LOIR	512690	ENT.S. NOGENT LE ROI	NOGENT LE ROI	R3CD	Régional 3	415	25
DISTRICT LOIR ET CHER	541188	A.S. CHOUZY-ONZAIN	ONZAIN	R3CD	Régional 3	212	9
DISTRICT LOIR ET CHER	561194	UNION SPORTIVE PETITE BEAUCE	OUCQUES	R3CD	Régional 3	267	11
DISTRICT LOIR ET CHER	505440	STE S. LA SOLOGNOTE SOUESMES	SOUESMES	R3CD	Régional 3	77	3
DISTRICT EURE-ET-LOIR	518760	F.C. ST. GEORGES S/EURE	ST GEORGES SUR EURE	R3CD	Régional 3	460	30
DISTRICT LOIR ET CHER	505067	C.A. ST-LAURENT-NOUAN LA FERTE ST CYR FOOTBALL	ST LAURENT NOUAN	R3CD	Régional 3	261	11
DISTRICT LOIR ET CHER	504817	U.S. VENDOME	VENDOME	R3CD	Régional 3	410	25
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	529944	ET.S. LA VILLE AUX DAMES	VILLE AUX DAMES (LA)	R3CD	Régional 3	237	9
DISTRICT LOIRET	522765	F.C. MANDORAIS	VILLEMANDEUR	R3CD	Régional 3	306	15
DISTRICT LOIR ET CHER	564822	ASSOCIATION SPORTIVE DE BLOIS	BLOIS	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	77	3
DISTRICT CHER	565486	FUTSAL CLUB BOURGES	BOURGES	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	0	0
DISTRICT INDRE	582040	CHATEAUROUX METROPOLE F.C.	CHATEAUROUX	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	84	3
DISTRICT EURE-ET-LOIR	564603	DREUX FUTSAL CLUB	DREUX	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	95	3
DISTRICT LOIRET	561165	ORLEANS FUTSAL	ORLEANS	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	191	7
DISTRICT LOIRET	511656	ORLEANS METROPOLE ACADEMIE	ORLEANS	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	217	9
DISTRICT LOIRET	581773	U. S. POILLY-AUTRY	POILLY LEZ GIEN	R1 FUT	Régional 1 Futsal Toshiba	251	11
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	520472	F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS	TOURS	R1F	Régional 1 Féminin	497	30
DISTRICT INDRE	551976	F.C. BAS BERRY	CHASSIGNOLLES	R2F	Régional 2 Féminin	109	5
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	544106	R. LA RICHE TOURS	LA RICHE	R2F	Régional 2 Féminin	497	30
DISTRICT INDRE	526408	F.C. LUANT	LUANT	R2F	Régional 2 Féminin	111	5
DISTRICT LOIR ET CHER	505182	AV. ST. AMAND LONGPRE	ST AMAND LONGPRE	R2F	Régional 2 Féminin	250	9
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	582647	F.C. VAL DE CHER 37	BLERE	R3F	Régional 3 Féminin	349	15
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	528289	A.S. CHANCEAUX S/CHOISILLE	CHANCEAUX SUR CHOISILLE	R3F	Régional 3 Féminin	261	11
DISTRICT EURE-ET-LOIR	544959	U.S. CLOYES DROUE	CLOYES SUR LE LOIR	R3F	Régional 3 Féminin	208	9
DISTRICT INDRE	504905	STE S. CLUIS	CLUIS	R3F	Régional 3 Féminin	104	5
DISTRICT LOIR ET CHER	546906	U.S. FOUGERES S/BIEVRE OUCHAMPS FEINGS	FOUGERES SUR BIEVRE	R3F	Régional 3 Féminin	98	3
DISTRICT LOIRET	565523	GIEN ACADEMY FOOTBALL	GIEN	R3F	Régional 3 Féminin	0	0
DISTRICT LOIRET	552008	JARGEAU ST.DENIS F.C.	JARGEAU	R3F	Régional 3 Féminin	329	15
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	581822	A. FOOTBALL BOUCHARDAIS	L ILE BOUCHARD	R3F	Régional 3 Féminin	191	7
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	581865	R. C. VAL SUD TOURAINE	LA CHAPELLE BLANCHE ST MAR	R3F	Régional 3 Féminin	185	7
DISTRICT LOIR ET CHER	565205	ENTENTE SPORTIVE STADE MONTOIRIEN - ST MARTIN	MONTOIRE SUR LE LOIR	R3F	Régional 3 Féminin	219	9
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	527844	UNION SPORTIVE PERNAY AMBILLOU	PERNAY	R3F	Régional 3 Féminin	253	11
DISTRICT LOIRET	500287	C.A. PITHIVIERS	PITHIVIERS	R3F	Régional 3 Féminin	344	15
DISTRICT LOIR ET CHER	560140	CHER SOLOGNE FOOTBALL	SELLES SUR CHER	R3F	Régional 3 Féminin	267	11
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	554358	A.S. DE L'AUBRIERE	ST PIERRE DES CORPS	R3F	Régional 3 Féminin	49	1
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	518549	C.S. TOURANGEAU VEIGNE	VEIGNE	R3F	Régional 3 Féminin	326	15
DISTRICT INDRE	564468	ACADEMIE NAMOHAIB	ISSOUDUN	U18R1 FUT	U18 Régional 1 Futsal	36	1
DISTRICT LOIR ET CHER	520018	A.SP.J. LA CHAUSSEE ST VICTOR	CHAUSSEE ST VICTOR (LA)	U18R2	U18 Régional 2	459	30
DISTRICT LOIRET	564806	FOOTBALL CLUB BRICY BOULAY GIDY	GIDY	U18R2	U18 Régional 2	171	7
DISTRICT INDRE	560555	FOOTBALL SUD BOUZANNE	MONTCHEVRIER	U18R2	U18 Régional 2	0	0
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	511974	ST. AVERTIN SP.	ST AVERTIN	U18R2	U18 Régional 2	280	11
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	582286	F.C. GATINE CHOISILLES	ROUZIERS DE TOURAINE	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	409	25
DISTRICT LOIR ET CHER	525259	U.S. ST. GEORGES S/CHER	ST GEORGES SUR CHER	U18R2F	U18 Régional 2 Féminin	202	9
DISTRICT CHER	501541	GAZELEC S. BOURGES	BOURGES	U14R2	U14 Régional 2	290	11
DISTRICT EURE-ET-LOIR	504849	AM.S. NOGENT LE ROTROU	NOGENT LE ROTROU	U14R2	U14 Régional 2	270	11
DISTRICT LOIRET	548992	A. ESCALE F. ORLEANS	ORLEANS	U14R2	U14 Régional 2	367	20

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL

Répartition des voix des Délégués de Districts

SAISON 2026/2027 | Maximum 12 représentants par District

Répartition sur 12 délégués : quotient entier + 1 voix aux premiers délégués, jusqu'à épuisement du reste.

Cher — 268 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
23 voix	23 voix	23 voix	23 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
22 voix	22 voix	22 voix	22 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
22 voix	22 voix	22 voix	22 voix

4 × 23 voix + 8 × 22 voix = 268 voix

Eure-et-Loir — 418 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
35 voix	35 voix	35 voix	35 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
35 voix	35 voix	35 voix	35 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
35 voix	35 voix	34 voix	34 voix

10 × 35 voix + 2 × 34 voix = 418 voix

Indre — 263 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
22 voix	22 voix	22 voix	22 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
22 voix	22 voix	22 voix	22 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
22 voix	22 voix	22 voix	21 voix

11 × 22 voix + 1 × 21 voix = 263 voix

Indre-et-Loire — 332 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
28 voix	28 voix	28 voix	28 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
28 voix	28 voix	28 voix	28 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
27 voix	27 voix	27 voix	27 voix

8 × 28 voix + 4 × 27 voix = 332 voix

Loir-et-Cher — 227 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
19 voix	19 voix	19 voix	19 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
19 voix	19 voix	19 voix	19 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
19 voix	19 voix	19 voix	18 voix

11 × 19 voix + 1 × 18 voix = 227 voix

Loiret — 443 voix

Délégué 1	Délégué 2	Délégué 3	Délégué 4
37 voix	37 voix	37 voix	37 voix
Délégué 5	**Délégué 6**	**Délégué 7**	**Délégué 8**
37 voix	37 voix	37 voix	37 voix
Délégué 9	**Délégué 10**	**Délégué 11**	**Délégué 12**
37 voix	37 voix	37 voix	36 voix

11 × 37 voix + 1 × 36 voix = 443 voix

6 DISTRICTS • 72 DÉLÉGUÉS MAXIMUM — **TOTAL : 1 951 VOIX**

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL

Répartitions des voix

SAISON 2026/2027

114	72	186	3 818	1 909
CLUBS CONVOQUÉS	DÉLÉGUÉS DE DISTRICTS CONVOQUÉS	TOTAL DES VOTANTS	TOTAL DES VOIX	QUORUM (50 %)

District	Voix Districts	Voix Ligue	Total Ligue & Districts
18 - Cher	268	217	485
28 - Eure-et-Loir	418	243	661
36 - Indre	263	171	434
37 - Indre-et-Loire	332	466	798
41 - Loir-et-Cher	227	290	517
45 - Loiret	443	480	923
TOTAL	**1 951**	**1 867**	**3 818**